

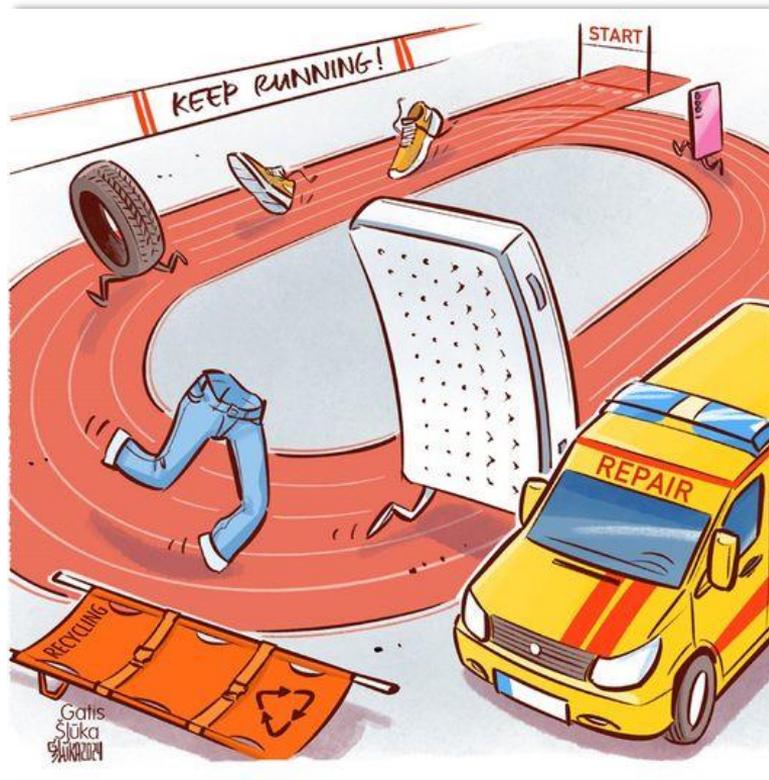
Économie circulaire : rôle et leviers des pouvoirs publics

Katrin Schneeberger
Directrice de l'Office fédéral de
l'environnement (OFEV)

12 novembre 2024

Colloque « Économie circulaire :
rôle et possibilités des pouvoirs publics »







L'économie circulaire : un outil indispensable

Économie linéaire

Économie fondée
sur le recyclage

Économie circulaire





Stratégie de l'OFEV à l'horizon 2030



La **promotion de l'économie circulaire** figure parmi les **objectifs importants de l'OFEV** et les **champs d'action prioritaires de la stratégie de l'office à l'horizon 2030**. Elle :

- répond à l'**objectif de développement durable 2030** « Consommation et production durables » ;
- répond au **mandat du Conseil fédéral de 2020** relatif à l'élaboration de mesures sur la préservation des ressources et l'économie circulaire.





Initiative parlementaire 20.433 « Développer l'économie circulaire en Suisse »



Objectifs

- renforcer la sécurité de l'approvisionnement
- valoriser le potentiel économique
- réduire l'utilisation des ressources et l'impact environnemental

État des lieux

- adoption le 15 mars 2024 lors du vote final

Prochaines étapes

- travaux de mise en œuvre et ordonnances
- décision du Conseil fédéral sur l'entrée en vigueur partielle



Grands axes des révisions législatives



- ancrage de l'économie circulaire dans la loi sur la protection de l'environnement
- « extension » de l'élimination – préparation en vue de la réutilisation
- intégration du commerce en ligne dans le financement de l'élimination des déchets
- législation nationale en matière de littering
- conception des produits et des emballages
- économie circulaire et réduction de l'énergie grise dans le secteur de la construction
- « extension » de la hiérarchie des déchets, valorisation matière et récupération
- nouvelles possibilités de collectes des matériaux par le secteur privé
- rôle de modèle de la Confédération et des marchés publics
- possibilités de soutien et de reconnaissance des associations de branche
- collaboration avec les milieux économiques



Rôle et leviers des cantons



- La **marge de manœuvre** et les **expériences** des **cantons** forment une base essentielle pour l'activité législative au niveau fédéral.
- Concernant la **mise en œuvre** de l'**initiative parlementaire** :
 - mandat donné à la Confédération et aux cantons de préserver les ressources naturelles
 - valeurs limites pour l'énergie grise des bâtiments
 - rôle de modèle des pouvoirs publics



Source : www.parlament.ch



Aborder ensemble les défis, saisir les opportunités de l'économie circulaire !

Défis

- problèmes environnementaux et surexploitation des ressources
- sécurité de l'approvisionnement et risque de rupture des chaînes d'approvisionnement

Opportunités

- ✓ grand potentiel écologique (p. ex. préservation des ressources)
- ✓ opportunité pour l'économie
- ✓ renforcement de la sécurité de l'approvisionnement



Merci de votre attention !

Katrin Schneeberger
Office fédéral de l'environnement
(OFEV)

